

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

Nombre des membres	
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	11

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-NŒUD

**Séance n° 5 du 10 décembre 2024**

DATE DE LA CONVOCATION

le 5 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi dix décembre, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et le respect des prescriptions de distanciation physique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DURIEZ, Maire

**Présents** : Jean-Marie DURIEZ, Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Hervé BIGOURD, Patrick BOUTELLER, Isabelle CATHERIN, Nathalie ANCELIN, Pascal PETITBON, Manuella PESTEL.

**Absents** : Philippe HENNEQUIN, représenté par Manuella PESTEL, excusé, ainsi que Gérard VIEUBLED, Sandra MARIE-PERRINE, Majda LACHGAR, et Emilie GUYARD.

**Secrétaire** : Nathalie ANCELIN

❖ *Délibération n° CM..33-2024*

**Signature d'une convention tripartite entre la commune de  
Saint Martin le Nœud, Beauvais et GRDF.**

**Relative au rattachement des canalisations et ouvrages  
traversant le territoire de la commune de Saint Martin le  
Noeud**

Monsieur le Maire indique

Le domaine de la commune de Saint Martin Le Nœud est traversée par un réseau de distribution publique de gaz naturel mise en service en 1977, celui-ci permet

d'alimenter la commune d'AUNEUIL en provenance de la ville de BEAUVAIS selon un traité de concession en date du 9 juin 1988.

Pour rappel la commune de Saint Martin Le Nœud ne dispose pas d'un réseau de distribution sur son territoire.

La commune de Saint Martin Le Nœud est sollicité pour intégrer les ouvrages traversant son territoire à la concession de la ville de Beauvais.

Et le Conseil Municipal,

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat tripartite avec GRDF et Beauvais.

Pour extrait certifié conforme, le 16 décembre 2024



Jean-Marie DURIEZ, Maire

qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte publié le 16 décembre 2024.

Nathalie ANCELIN, Secrétaire